



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier
Quai Forey
03100 MONTLUCON
Tél : 06-66-09-42-04
Mail : fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Compte-rendu CHSCT du 5 septembre 2013

Secrétariat adjoint : A. Bérardan
Début : 9h30

EVOLUTION DE LA SITUATION DE LA TRESORERIE DE SAINT GERMAIN DES FOSSES

2 déclarations liminaires ont été lues : une CGT-Solidaires et une FO Finances

Le Directeur nous a indiqué que la fermeture est liée à la pertinence du maintien du maillage territorial et nous a rappelé qu'il y a eu des fermetures chaque année même durant la fusion.

La RGPP et maintenant la MAP (Modernisation de l'action Publique) ne sont pas à l'origine de la décision. Le maillage doit s'adapter à l'évolution de la société, l'implantation des entreprises, de la population, du peuplement du territoire et des évolutions technologiques. La DGFIP dispose de 4500 postes sur le territoire, soit le nombre le plus élevé de toutes les administrations.

Le Directeur doit faire avec les moyens à sa disposition et doit donc tenir compte des opportunités et des évolutions du comportement : la dématérialisation en est une.

La DGFIP a décidé de déployer le numérique au maximum.

La création des sip et sie a été un moyen de regrouper les effectifs.

Le Directeur a insisté sur le fait qu'il y a une attente forte de nos partenaires en technicité et qu'on doit donc œuvrer vers une spécialisation des postes afin de fournir des prestations de qualité.

La cour des comptes demande d'étendre la certification des comptes progressivement aux communes et établissements hospitaliers. Cela devra se faire dans les 5 ans !

La proximité n'est plus nécessaire avec toutes les collectivités locales et le Directeur estime qu'il peut fermer un poste sans mettre en cause la relation à l'utilisateur !

Commentaires FO :

Lorsque vous lisez l'argumentaire expliquant pourquoi la direction souhaite fermer le poste de Saint Germain, vous pouvez avoir froid dans le dos. Les arguments présentés sont applicables à la quasi totalité des petits postes ! Le directeur nous a confirmé que ce n'était que le début ! La DGFIP a organisé l'agonie des postes comptables afin de pouvoir argumenter que ces postes ne sont plus viables et que c'est « mieux pour tout le monde » de les fermer ! Les agents se tuent à la tâche pour ne pas que le poste sombre et pour les remercier on ferme le poste et on les mute d'office ! De plus la direction a avancé que ces fermetures sont plutôt bien accueillies par les maires qui souhaiteraient plus de technicité de notre part. C'est étonnant sachant que le directeur n'a pas encore rencontré ces maires !

présentation du dossier :

La direction trouve que la fermeture provoque un éloignement acceptable et supportable pour les usagers. La trésorerie de Saint Germain gère 9 collectivités et 1 maison de retraite. 4 collectivités seront transférées à la trésorerie de Bellerive sur Allier et les 5 autres ainsi que la maison de retraite à Varennes sur Allier au 1^{er} septembre 2014, Le recouvrement des impôts de toutes ces collectivités au SIP de Cusset au 1^{er} janvier 2014.

Usagers de la trésorerie :

- 8000 habitants
- 2180 foyers fiscaux imposables (47,58 %) personnes ayant souscrit un prélèvement automatique ou une mensualisation : 82 %
- 2986 TH : 58,3 % sont mensualisés ou prélevés à l'échéance
- 3911 TF : 46,54 % sont mensualisés ou prélevés

Ce sont les chiffres donnés par la direction sur la situation en août 2013

Les usagers auront un interlocuteur unique au SIP Cusset. Ils feront environ 7 km en moyenne de plus pour se rendre au SIP.

La direction a choisi de transférer l'ensemble du recouvrement impôts à Cusset car l'application RAR ne permet pas un éclatement des fichiers.

La décision de fermeture a été prise rapidement cet été car la mise à jour de l'application rivoli topad doit se faire avant le 20 octobre pour que les avis d'impositions soient émis avec la bonne adresse des services.

Les fichiers de contentieux de la trésorerie comportent environ 200 dossiers tous exercices confondus.

Transfert des emplois : la direction a la volonté de transférer l'emploi de catégorie C au SIP, l'emploi de B à Varennes et le cadre A en tant qu'adjointe de la trésorerie de Bellerive. Attention le poste B n'est pas pourvu pour le moment et ne le sera pas avant au moins le 1^{er} septembre 2014 étant donné la suppression du mouvement du 1^{er} avril !

Commentaires FO :

Rappelons que **FO DGFIP** est la seule organisation syndicale à revendiquer 2 vrais mouvements par an afin de ne pas subir des situations comme celle là !

De plus, le directeur souhaite affecter la chef de poste de Saint Germain en tant qu'adjointe à Bellerive mais elle n'est pas certaine que la direction générale accepte de créer ce poste ! Un autre soucis se pose : l'emploi non pourvu de catégorie B pourrait très



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier
Quai Forey
03100 MONTLUCON
Tél : 06-66-09-42-04
Mail : fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

bien se retrouver supprimé au 1^{er} janvier lors des suppressions d'emplois annuelles... Il est toujours plus simple de supprimer un emploi où il n'y a personne ! Ce sont donc les personnels des trésoreries de Varennes et de Bellerive qui vont supporter une charge de travail supplémentaire sans apport du personnel nécessaire ! Faire toujours plus avec moins de moyens, telle est la devise de la DGFIP !

Les élus **FO DGFIP** se battent sans relâche afin de voir du personnel arriver dans ces postes !

Les organisations syndicales ont demandé pourquoi nous avons été mis devant le fait accompli de la fermeture alors qu'il est prévu des discussions préalables au niveau local. Le directeur nous a expliqué qu'il devait d'abord faire remonter un dossier à la direction générale pour accord puis les discussions au niveau local peuvent débuter. La réponse de la direction générale est intervenue le 24 juillet, soit juste après la tenue des CAPL

Commentaires FO :

Cela montre bien le dialogue social en vigueur à la DGFIP : la direction prend une décision et après on discute ! Belles marges de manœuvres non ?

Avec la démarche stratégique, la DGFIP souhaite faire coïncider les périmètres des Communautés de Communes à ceux des trésoreries.

Commentaires FO :

Ce n'est vraiment pas bon signe pour certaines trésoreries qui peuvent réellement craindre pour leur avenir si l'application de cette mesure se systématisait...

Nous avons demandé pourquoi transférer la gestion des communes et de la maison de retraite au 1^{er} septembre 2014. Le directeur nous a répondu qu'il souhaitait travailler sur la dématérialisation des échanges avec les communes avant de fermer la trésorerie.

Commentaires FO :

On se rend bien compte que la dématérialisation de toutes les démarches et les pièces a pour but de réduire les effectifs et les implantations de postes. ...

QUESTIONS DIVERSES

Nous avons posé le problème de l'arrêt maladie du Docteur Desvignes ainsi que de la mutation de l'assistante sociale depuis le 1^{er} juillet. La direction nous a répondu qu'un Docteur sera nommé au 1^{er} avril 2014 conjointement dans l'Allier et la Creuse. De plus, le recrutement d'un ou une assistante sociale est en cours... En attendant, les urgences sont gérées par les collègues du Puy de Dôme.

En conséquence, la campagne de vaccination 2013 est annulée.

Fin des débats à 11h30

Les élus **FO DGFIP** :
Claudine DAUDE
Christophe RANDOING